



PRÉFET DU RHÔNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 14 juin 2021

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES RELATIVES À LA CÉLÉBRATION DE LA FÊTE DE L'AÏD AL-ADHA

La préfecture du Rhône, en lien avec la Grande Mosquée de Lyon, prend des dispositions réglementaires relatives à la célébration de la fête de l'Aïd Al-Adha qui devrait débuter cette année autour du 20 juillet.

Comme chaque année, un arrêté préfectoral prescrit des mesures temporaires applicables du 26 juin au 07 août 2021 pour permettre le déroulement de l'Aïd Al-Adha dans les meilleures conditions sanitaires sur les lieux d'abattage et les lieux de culte :

- le transport et la livraison de bovins, moutons et chèvres sont interdits en dehors des abattoirs agréés et des lieux d'élevage régulièrement déclarés à l'établissement départemental d'élevage (EDE). A noter que le transport d'animaux vivants dans des conditions ne satisfaisant pas à leur bien être est une infraction punie d'une amende de 750 €
- le don ou la vente des animaux de ces espèces à d'autres personnes que des professionnels de l'élevage sont également interdits
- cet arrêté rappelle que la détention de ces animaux vivants par des personnes non déclarées comme éleveur à l'EDE est strictement interdite.

Le jour de la fête de l'Aïd Al-Adha, les abattages seront organisés en concertation avec la Grande Mosquée de Lyon dans les abattoirs agréés du département, dans le respect de la réglementation en vigueur.

Liste des abattoirs agréés dans le Rhône :

Commune	Société	Téléphone	Adresse	Espèces abattues
Corbas	Cibéval	04 78 20 74 14	4-10 rue du mont Blanc, 69960 Corbas	Ovins – bovins
St Romain de Popey	Rhône Ouest - SECAT	04 74 26 80 10 secat.annonces@o range.fr	839 route de Sarcey, 69490 St Romain de Popey	Ovins

St Jean La Bussières	Abattoir de monsieur Rabut	04 74 64 35 82	Beaugrand, 69550 St Jean la Bussière	Ovins fournis par l'abattoir
Givors	Abattoir Delorme-Bonnefoux- Gaec Buffin – Beaudoin	06 64 82 38 72 / 06 88 11 65 60 / 06 80 08 51 04	1932 route du Drevet, 69700 Givors	Ovins fournis par l'abattoir
Villefranche-sur-Saône	SODIVAG	sodivag@bb-market.fr	369 rue Benoît Mulsant, 69400 Villefranche-sur-Saône	Ovins

Pour répondre à toutes les demandes, les particuliers désirant s'approvisionner en animal sacrifié ou les éleveurs désirant faire abattre leurs agneaux à cette occasion, peuvent également contacter, le plus précocement possible, les établissements d'abattage agréés à proximité du département :

Commune	Société	Téléphone	Adresse	Espèces abattues
Andrézieux-Bouthéon	SIPAB	06.98.40.80.28 06.60.63.77.41	Rue Bolland, 42160 Andrézieux-Bouthéon	Ovins
Feurs	Société Forézienne d'abattage	04.77.26.40.22	58 rue de la Loire, 42110 Feurs	Bovins uniquement, fournis par l'abattoir
Charlieu	Abattoir de Charlieu	04.77.60.04.97	ZI. Route de St Bonnet, 42190 Charlieu	Ovins
St-Etienne	Association culturelle des musulmans de Montreynaud St Etienne ACMMSE	07.68.44.43.08	29 rue Charles Gounod, 42000 St Etienne	Ovins
Savas-Mepin	Abattoir de Monsieur Jourdan	09.51.70.73.55	Le Bally, 38440 Savas-Mepin	Ovins, fournis par l'abattoir
La Chapelle Surieu	Abattoir de Monsieur Mabillon	06 81 51 69 42	La Chapelle de Surieu	Ovins, fournis par l'abattoir
Illiat	France Ovin	contact@franceovin.fr	Lieu-dit Champ Bernon, 01140 Illiat	Ovins

Le recours à l'abattage hors abattoir agréé est un délit réprimé par une peine de 6 mois d'emprisonnement et 15 000 € d'amende. De plus, il fait encourir des risques sanitaires aux consommateurs, puisque la viande et les abats consommés ne seront pas issus de carcasses d'animaux inspectés par les services vétérinaires de la direction départementale de la protection des populations (DDPP).

**Cabinet du préfet de la région
Auvergne-Rhône-Alpes**

Préfecture du Rhône – 69003 Lyon Cedex 03
Standard : 04.72.61.61.61 – <http://www.rhone.gouv.fr>



@prefetrhone



Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes



prefet_69